

Le retrait du véhicule médical interpelle dans le Cap Corse

En place depuis le 15 juillet, le véhicule léger de soutien médical destiné aux urgences n'est plus en service, avant même la fin de son expérimentation. De quoi susciter l'incompréhension dans une zone en manque de moyens...

Face à la presse, dans les locaux de la caserne du centre de secours de Luri, les élus posent pour la photo. L'événement organisé en juillet acte la mise en service d'un véhicule léger de soutien médical (VLSM).

Le service d'incendies et de secours de Haute-Corse (SIS 2B) est à la manœuvre pour piloter cet engin mis à l'essai pour huit mois. "Une certaine façon de maintenir une réponse opérationnelle dans le Cap y compris dans la ruralité", se félicite alors Guy Armanet, président du SIS2B, tout sourire. Sauf que depuis la fin septembre, le véhicule n'est plus en service dans la micro-région.

Avant même la fin de l'essai annoncé en grande pompe face aux médias. De quoi susciter l'incompréhension parmi les élus, pompiers et habitants. Le dispositif a permis de traiter l'urgence dans 11 communes.

À chaque intervention, un pompier et un infirmier pratiquaient les gestes médicaux protocoles, afin de limiter à 30 minutes le temps d'accès

au service d'urgence. Le tout accompagné d'un matériel de pointe chiffré à 60 000 euros. "C'est un véhicule indispensable dans une zone blanche sur le plan médical", déplore David Brugioni, maire de Centuri.

Face au manque d'information, l' élu est monté au créneau lors du dernier conseil communautaire du Cap Corse. Une position soutenue par Pierre Chaubon, le président de la communauté de communes : "Nous allons déposer une motion cette semaine pour demander le maintien de ce service vital pour les habitants, indique l' élu. Nous allons faire une demande officielle aux autorités compétentes."

"Les décideurs veulent que les pompiers soient rentables"

Contacté par nos soins, Guy Armanet, président du SIS 2B, n'a pas donné suite à nos sollicitations. En attendant une réaction, le mouvement nationaliste Core in



Guy Armanet, le président du service d'incendie et de secours et les pompiers avaient présenté le dispositif face à la presse en juillet avant son retrait trois mois plus tard. / ARCHIVES ALAIN CAMOIN

Fronte est monté au créneau dans un communiqué transmis à la presse : "Selon nos informations, des contraintes budgétaires, de seulement

quelques milliers d'euros, seraient à l'origine du départ du VLSM et il ne serait de retour dans le Cap qu'au mois de juin 2020. Cela se fait au

grand dam des pompiers qui souhaitent le conserver et qui l'ont utilisé plus de 100 fois en deux mois. Nous demandons au SDIS et à l'ARS

de revoir leur copie pour le bien de la population."

Déçu par le retrait de cet atout médical, un pompier du Cap Corse, qui a tenu à garder son anonymat, fait part de son étonnement : "Je suis surpris par le manque de soutien de la part de l'ARS et des élus. Nous pouvions intervenir pour les malaises cardiaques. Le niveau de couverture était énorme. C'était un plus pour nous dans la vie en caserne. Nous partions sereins face à la gestion des douleurs côté victimes."

Après l'arrêt de ce service, ce pompier s'inquiète avant tout pour les populations reculées dans les villages : "Il va y avoir un problème sur des communes comme Ogliastra, l'hiver par exemple. Des gens vont rester des heures avec la douleur si aucun autre moyen n'est disponible." Une aberration en plein désert médical : "Les décideurs veulent que les pompiers soient rentables... Je peux le comprendre, mais pas au détriment de la population."

ANTOINE GIANNINI